



Centre Anjou Gestion

Les Plateaux du Maine – 53, Avenue du Grésillé-BP 20346-
49003 ANGERS CEDEX 01

Tél : 02.41.22.98.98 Fax : 02.41.22.98.99

E-mail : contact@anjou-gestion.com Site : www.anjou-gestion.com

BULLETIN D'ADHESION

Nom

Prénom

Activité(s) professionnelle(s)

.....

Informations générales

N° SIRET CODE APE

Raison Sociale/Enseigne :

Date de naissance du chef d'entreprise/...../.....

Date de création de l'entreprise :/...../.....

Date de début d'exercice :/...../.....

Date de fin d'exercice :/...../.....

Première adhésion à un Centre de Gestion Agréé ?

OUI

NON

Si non, adhérent au CGA
jusqu'au/...../..... (joindre l'attestation de transfert)

Régime d'imposition

Impôt sur le Revenu (IR)

Impôt sur les Sociétés (IS)

Réel Simplifié sur Option

Réel Normal sur Option

Réel Simplifié de Droit

Réel Normal de Droit

Forme juridique

ENTREPRISE INDIVIDUELLE :

E.I.R.L. : à l'IR : à l'IS :

SARL : EURL : SNC :

SCS : SCCV : AUTRES :

Adresse Entreprise

Rue :

CP :

Ville :

Tél :

Fax :

Portable :

E-mail :

Site Internet :

Adresse Personnelle

Rue :

CP :

Ville :

Vous désirez recevoir vos courriers officiels à votre adresse :

Professionnelle

Personnelle

Vous souhaitez recevoir votre invitation aux formations et votre dossier de gestion :

Par E-mail

Par Courrier

Je reconnais avoir pris connaissance et respecter l'ensemble des obligations définies par le décret du 27 Juillet 1979.

Précéder la **signature** de la mention manuscrite « **Bon pour Adhésion** »

Fait à le

Si vous avez recours à un expert-comptable, merci d'indiquer ses coordonnées ci-dessous et de lui faire apposer son cachet et sa signature.

.....

CACHET ET SIGNATURE

du Membre de l'Ordre des Experts-Comptables

Procédure de dématérialisation

La télé déclaration sera assurée par :

- l'adhérent
- l'intermédiaire d'un membre de l'ordre des Experts-Comptables
- le CENTRE ANJOU GESTION*
- l'intermédiaire d'un partenaire EDI de son choix

*Dès lors, le présent document vaut mandat de l'entreprise au CENTRE ANJOU GESTION pour accomplir en son nom toutes formalités nécessaires à la procédure TDFC.

TVA

TVA : Assujetti Assujetti partiel Franchise de TVA Non assujetti

Type de déclaration de TVA : CA 12 CA12E CA3 Mensuelle Trimestrielle

Qui réalise votre déclaration de TVA ? Vous-même Votre Expert-Comptable

Merci de joindre à ce bulletin un chèque de 30.49 € correspondant au droit d'entrée

Je M'engage à :

- Réunir et utiliser tous les éléments nécessaires à l'établissement soit, par moi-même, soit par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables d'une comptabilité sincère de leur exploitation. Pour l'exécution de cet engagement, le Centre recommande l'assistance d'un membre de l'Ordre des Experts-Comptables.
- D'informer ma clientèle de ma qualité d'Adhérent du Centre, d'accepter les règlements par chèques et carte bancaire et d'en informer ma clientèle, de faire libeller ces chèques à mon ordre, de ne pas les endosser, sauf remise directe à l'encaissement. Cette obligation n'exclut pas l'acceptation des règlements par carte de paiement qui demeure facultative.
- L'autorisation pour le Centre de communiquer à l'Agent désigné par l'Administration Fiscale, les documents mentionnés au présent article ainsi que le dossier de gestion.

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements ou obligations ci-dessus énoncés, l'Adhérent sera exclu du Centre sans préjudice des sanctions fiscales pouvant le cas échéant, être prononcées à son encontre. Toutefois, il devra être mis en mesure, avant toute décision d'exclusion, de présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés.